



Communiqué de presse

Médecins en faveur de l'environnement (MfE) / WWF Haut-Valais, 23 avril 2015

Investigations de la Lonza sur le mercure dans des jardins valaisans:

Base lacunaire pour la décision d'assainissement

Lonza n'a pas procédé à des analyses suffisamment poussées de la pollution au mercure des jardins des alentours de son site de production à Viège (VS). C'est ce que démontrent des analyses complémentaires effectuées par les Médecins en faveur de l'environnement (MfE) et le WWF Valais dans trois jardins qui selon la Lonza n'auraient pas besoin d'être assainis. Dans deux de ces jardins, les nouvelles analyses décèlent jusqu'à 59 milligrammes de mercure par kilogramme de terre (mg/kg). L'obligation d'assainir est applicable à partir de 2 mg/kg. Les organisations environnementales exigent la mise en place d'un conseil d'experts indépendant pour enfin obtenir des résultats fiables.

La loi prévoit une obligation d'assainissement pour les sols contenant plus de 2 milligrammes de mercure par kilogramme de terre (mg/kg). Les sols présentant une pollution de 0,5 à 2 mg/kg sont considérés comme pollués mais sans besoin d'assainissement. Les sols dont la pollution au mercure est inférieure à 0,5 mg/kg sont considérés comme non pollués.

En février 2015, Lonza, géant bâlois de la chimie et de la pharma, et le canton du valais publiaient leurs résultats d'analyses de la pollution issue du site de production Lonza à Viège (VS). Dans les zones d'habitations de Turtig et Viège, les analyses identifient [104 parcelles présentant une pollution mercurielle de 0,5 à 2 mg/kg](#). Ces parcelles seraient donc polluées mais sans besoin d'assainissement.

Contamination massive d'un jardin prétendument sans besoin d'assainissement

Les MfE et le WWF Haut-Valais ont voulu savoir si les résultats d'analyses de Lonza reflétaient véritablement la pollution mercurielle de ces jardins. Les deux organisations environnementales ont donc tiré des échantillons de sol dans trois des jardins prétendument sans besoin d'assainissement. Ces échantillons ont été analysés par l'Institut Forel de l'université de Genève. Dans deux des trois jardins, au moins deux échantillons présentaient des concentrations supérieures à la valeur légale d'assainissement de 2 mg/kg. [Une parcelle présentait même une pollution très forte de 59 mg/kg](#). Cette concentration de mercure était donc 29 fois supérieure à la valeur impliquant une obligation d'assainissement. Ces constats suffisent à prouver que les riverains et les propriétaires des parcelles ne peuvent pas se fier à l'appréciation de Lonza.

Des experts indépendants doutent de la qualité des résultats de Lonza

En février 2015, des experts indépendants mandatés par le canton du Valais émettaient déjà des doutes concernant la représentativité des analyses de Lonza: les spécialistes de l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich (EPFZ), de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

(hepia) et de l'université Joseph Fourier estimaient qu'il fallait s'attendre à une [forte hétérogénéité de la pollution mercurielle](#) sur les parcelles polluées. Ceci veut dire que la pollution au mercure peut varier fortement sur de petits périmètres au sein des jardins («hot spots»).

Analyses limitées à de petites surfaces choisies au hasard

L'entreprise BMG AG mandatée par Lonza a généralement analysé la pollution mercurielle des parcelles sur une surface de 10 x 10 mètres et jusqu'à une profondeur de 40 centimètres. Aucune analyse du mercure n'a été menée hors de cette surface choisie au hasard et au-delà de 40 centimètres de profondeur.

Pour l'instant le géant chimique et pharmaceutique se refuse à mener des analyses plus systématiques. Et il ne veut assainir que les jardins où les échantillons pris par BMG AG présentent des concentrations de mercure supérieures à la valeur d'assainissement de 2 mg/kg. Hormis [un petit nombre de contrôles ultérieurs ponctuels](#), les quelques analyses menées jusqu'ici seraient donc aussi les dernières pour la plupart des autres jardins. Un «hot spot» éventuellement présent dans un autre endroit du jardin restera ainsi probablement inconnu. Les analyses de Lonza ne peuvent donc en aucun cas servir de base fiable pour la décision d'assainissement.

Conseil d'experts indépendant

Une exigence formulée par les MfE et le WWF Haut-Valais [dès 2014](#) devient donc d'autant plus urgente au vu de la forte pollution mercurielle dans des jardins prétendument sans besoin d'assainissement: au moins pour l'investigation des parcelles, les travaux doivent être menés au frais de Lonza mais par un conseil d'experts indépendants que devrait instaurer le canton du Valais, et non par la Lonza elle-même. C'est la seule manière de garantir une base fiable pour décider de l'assainissement, ou non, d'une parcelle. Et il faut un réexamen systématique des 294 jardins et parcelles que la Lonza considère comme non pollués (concentration de mercure inférieure à 0,5 mg/kg). Car désormais le doute plane également sur les résultats en question, tout comme sur ceux concernant les surfaces agricoles.

Le rapport d'analyse de l'Institut Forel est disponible sur www.aefu.ch.

Contact:

Dr med. Peter Kälin, président MfE, Loèche-les-Bains
Dr Martin Forter, directeur MfE, Bâle

027 470 21 77
061 691 55 83

Pour en savoir plus:

- 31.03.2015 - Lonza Visp: [Eaux usées chimiques – du canal aux jardins](#)
- 20.10.2014 - Lonza Viège: [Reproches infondés adressés aux MfE](#)
- 10.09.2014 - Lonza Viège: [La contamination mercurielle des jardins n'est pas sérieusement investiguée](#)
- 01.07.2014 - Lonza Viège: [mercure disséminé dans une décharge réservée aux matériaux propres?](#)
- 14.05.2014 - Lonza Viège: [Pollution au mercure extrêmement forte révélée par des analyses](#)
- 21.02.2014 - [La Lonza admet que ses émissions de mercure sont plus élevées](#)
- 29.01.2014 - Lonza Viège: [Mercure: la pollution se révèle d'une ampleur jusqu'ici ignorée](#)